



LETTRÉ D'INFORMATION

Bulletin d'information mensuel de Sylviane NOËL, Sénatrice de la Haute-Savoie



J'AI INTERPELLÉ LE GOUVERNEMENT SUR LA SITUATION ALARMANTE DES INFIRMIÈRES LIBÉRALES EN ZONE RURALE ET DE MONTAGNE

Alors que nos infirmières libérales exerçant en territoire rural et de montagne subissent toujours une forte diminution de leurs revenus du fait de la modification du dispositif d'indemnisation kilométrique, j'ai interpellé le Gouvernement à l'occasion des questions orales sans débat sur ce sujet majeur.

J'ai ainsi pu échanger avec le Ministre sur la réalité de ce que vivent ces infirmières dans certains secteurs de Haute-Savoie alors qu'elles perçoivent 14,28 € pour 24 visites soit 0.60 € en moyenne d'indemnité horokilométrique montagne par visite. Ce genre d'économie de bout de chandelle nous coûtera plus cher au final puisque nous devons réhospitaliser ces patients et nous ne pouvons plus les maintenir à domicile.

Il y a un réel risque de pénurie de l'offre de soin dans ces secteurs. Il y a urgence à agir!

Retrouvez la vidéo de mon intervention [sur le lien suivant](#).



JE FAIS PARTIE DU GROUPE DE TRAVAIL LOUP AU SÉNAT

Le plan loup 2024 -2028 est en cours d'élaboration actuellement et fera suite au plan 2018 - 2023. Selon le calendrier officiel, ce nouveau plan devrait être finalisé au premier semestre 2023 pour une consultation publique au 3ème trimestre et une validation en fin d'année.

L'objectif affiché : concilier au mieux le retour et la présence de cette espèce sauvage et protégée avec les activités humaines, en particulier l'élevage. Très impliquée sur ce sujet, j'ai intégré le groupe de travail "loup" au Sénat. Le 8 février dernier, notre groupe a auditionné le préfet référent loup, Jean-Paul Celet. L'occasion de faire un point sur la progression très inquiétante des attaques (+20% en 2022) et des bêtes blessées ou tuées (+21 %) malgré une hausse des tirs de prélèvement. Nous avons pu également dresser le constat d'une colonisation rapide du loup à de nouveaux territoires.

La Haute-Savoie est particulièrement concernée par l'augmentation de la population du loup, aussi j'ai dénoncé la pression qu'il exerce déjà sur certains territoires, demandant à ce que la protection particulière dont bénéficie le loup soit corrigée. Je souhaite également une augmentation des tirs de prélèvement de loups, une simplification des protocoles de tirs et que le statut du chien de protection soit étudié (ce qui fait partie des pistes évoquées).

Il ne faut pas oublier non plus la souffrance du monde agricole dans la région face à ce prédateur. Notre agriculture haut-savoyarde est déjà confrontée à la sécheresse de l'été dernier et à la brucellose dans le massif du Bargy.

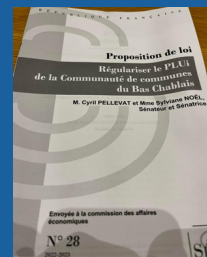
Très active sur ce sujet, vous pouvez écouter [mon interview sur ODS radio](#).

ADOPTION DE LA PROPOSITION DE LOI VISANT À RÉGULARISER LE PLUI DU BAS CHABLAIS

Le 31 janvier dernier, le Sénat a adopté à une très large majorité la proposition de loi portée par mon collègue Cyril Pellevat et moi-même, visant à corriger l'erreur matérielle qui aurait fait obstacle à la poursuite du projet de liaison autoroutière entre Machilly et Thonon les Bains.

Je m'en réjouis et je souhaite à présent l'adoption rapide de ce texte par l'Assemblée Nationale afin de nous permettre de poursuivre ce projet structurant essentiel pour le désenclavement du Chablais.

Retrouvez mon intervention en discussion générale de ce texte [sur ce lien](#).

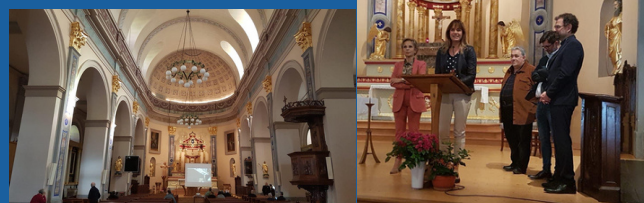


J'AI COSIGNÉ UNE LETTRE OUVERTE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE : « NOS PETITES ÉGLISES S'EFFONDRENT SOUS VOS YEUX !

J'ai cosigné une tribune avec 130 de mes collègues parlementaires de la droite et du centre, appelant le Président de la République à défendre nos petites églises rurales qui constituent l'âme de la France.

Nous devons mieux aider les communes, propriétaires de 90% des églises, car elles sont asphyxiées, étouffées par la prolifération des normes et des dépenses obligatoires.

Il est temps d'agir pour préserver notre héritage plurimillénaire et lui assurer un avenir car nos églises ne sont pas de simples bâtiments : elles sont un patrimoine partagé et vivant. [Retrouvez l'intégralité de cette tribune sur le lien suivant](#).



#SÉNATRICE SUR LE TERRAIN, À VOTRE ÉCOUTE!

EN BREF!

- **Félicitations à Antoine Blouin, nouveau Maire de Gaillard**, qui succède à Jean-Paul Bosland, élu président de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France. Je souhaite pleine réussite à ces deux élus de très grande qualité !



- **Cérémonie d'hommage solennel aux 9 gendarmes décédés depuis le 16 février dernier en mission.** Leurs noms ont résonné sur la Place d'Armes à Annecy en présence de nombreux élus, partenaires et familles venus saluer la mémoire de ces héros.



- **50 ans de la Station Les Brasses !** A l'instar d'autres petites stations familiales attractives du département, ce domaine skiable à taille humaine et de proximité est une chance pour permettre à chacun de goûter aux joies de la glisse. Bravo aux élus qui ont permis à cette station de grandir et de s'adapter au fil du temps, avec un soutien important de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de la Haute-Savoie.



- **Présentation de la 9ème promotion des Cadets de la Gendarmerie de la Haute-Savoie.**

Un moment inoubliable pour ces jeunes qui ont eu le privilège d'échanger longuement en toute simplicité avec Christian Rodriguez, directeur général de la Gendarmerie Nationale.



- **Décès du Maire de Scionzier.** Abasourdie par la disparition brutale de Stéphane Pépin, j'adresse à sa famille ainsi qu'à l'ensemble de ses collègues du conseil municipal de la Ville de Scionzier et à tous les schonverots, mes plus sincères condoléances et l'assurance de ma profonde sympathie.

PROPOSITION DE LOI PORTANT RÉHABILITATION COLLECTIVE, CIVIQUE ET MORALE DES 639 FUSILLÉS POUR L'EXEMPLE DE LA GUERRE 1914-1918

L'association Libre Pensée 74 vous a adressé un communiqué de presse virulent intitulé "les 3 sénateurs de Haute-Savoie blanchissent les fusillés". Aussi, je souhaite vous faire part des raisons qui nous ont conduit à rejeter ce texte comme 218 de nos collègues sénateurs.

Malgré le caractère tragique des faits concernés, cette proposition de loi n'aurait jamais permis de clore définitivement ce chapitre sombre de notre histoire. Juridiquement, la réhabilitation emporterait l'annulation des jugements rendus il y a plus d'un siècle par les conseils de guerre. En tant que législateurs, il ne nous appartient pas, plus de 100 ans après les faits, d'annuler de manière rétroactive le droit. C'est à la justice de réparer les erreurs commises, c'est la base du principe de séparation des pouvoirs dont notre Constitution est garante ! Une réhabilitation affirmerait que la condamnation ait été prononcée à tort. Une telle opération généralisée ne saurait être opportune car, parmi ces soldats, nombre d'entre eux ne peuvent pas être considérés comme innocents pour des faits pour lesquels ils ont été condamnés. Cette action collective et indifférenciée, si nous l'avions votée, serait finalement revenue à remettre en cause l'essence même du devoir militaire, que des millions de soldats exemplaires ont, malgré l'enfer de cette guerre, rempli jusqu'au bout sans faillir pour défendre la France. Nous considérons que si des réhabilitations sont encore possibles voire nécessaires, elles doivent être faites au cas par cas par la voie judiciaire et non législative, d'où notre vote de rejet.

A LA RÉGION

• Signature du contrat de plan Etat-Region (CPER) pour la Haute-Savoie

Le 3 février dernier, le **Président Laurent Wauquiez était à ROCHEXPO pour signer le CPER 2021 - 2027 qui va permettre d'investir sur notre territoire plus de 257 millions d'euros**, un record ! Un montant de 4,4 milliards d'euros, à parts égales entre l'Etat et la Région va permettre de financer les projets inscrits au sein du volet territorial du CPER, dans tous les départements d'Auvergne-Rhône-Alpes. En Haute-Savoie, ces 257 millions d'euros représentent une augmentation sans précédent par rapport aux 150 millions d'euros investis dans le département dans le cadre du précédent CPER, en 2015. A noter que cette somme comprend la part de l'Etat et celle de la Région.

Ce CPER est aussi le fruit de 18 mois de concertation avec tous les Départements, les EPCI, les communes et les acteurs économiques de la région.

Il répond ainsi à 3 axes stratégiques :

Le soutien au développement économique : avec ce CPER, la Région va par exemple investir 7 millions d'euros pour financer la dernière tranche des travaux de ROCHEXPO ;

La cohésion territoriale et le développement de l'attractivité de notre territoire : plusieurs projets essentiels pour la cohésion et le rayonnement de la Haute-Savoie font partie de ce nouveau CPER, comme la création d'un Pôle de sports de montagne à Chamonix ou encore l'extension du Campus de Groisy ;

L'amélioration du cadre de vie des habitants : au sein de ce CPER, 25 millions d'euros seront dédiés à construire la section Nord de la future véloroute des 5 lacs, un itinéraire cyclable qui reliera les 5 grands lacs alpins emblématiques de notre région.



• Fière de nos industries !

Je suis allée à la rencontre de deux entreprises dynamiques de la Vallée de l'Arve, qui ont toutes deux bénéficié du soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes :

l'entreprise familiale Lathuille Hudry à Marnaz, créée en 1956, qui a su évoluer vers une organisation industrielle performante et pérenne. Experts en usinages de précision, ils se diversifient en 2019 dans l'aéronautique.



l'entreprise familiale FELISAZ SAS à Thyez, avec deux activités, une trentaine de collaborateurs et plus de 50 ans d'expérience. Créée en 1968, la société commence son activité par l'étude et la fabrication de cames sur mesure à destination des tours automatiques. Elle propose aussi des interventions en mécanique générale : fraisage, tournage, découpe, rectification, sciage, gravage et traitements. Montagnards et skieurs dans l'âme, la famille Felisaz décide de concevoir et produire des fixations de ski et de snowboard. Un nouveau créneau qui connaît un franc succès. FELISAZ commercialise ses produits sous le nom de marque Plum.



Me contacter



Permanence Parlementaire - 16, place de l'Hôtel de Ville - 74 800 La Roche-sur-Foron

Téléphone: 04.50.25.18.10 - s.noel@senat.fr - www.sylvianoel.fr - www.senat.fr